

# Le Prill' héraut



N° 5 - Mai 2009

Tirage : 6700 exemplaires

Municipalité  
Route de Cossonay 40  
Case Postale 96  
1008 Prilly



## Editorial

### UNE PLACE DU CENTRE-VILLE DE PRILLY À REDÉCOUVRIR ET À RÉINVESTIR !



#### Chers habitantes et habitants de Prilly,

Cela faisait bien des années qu'au Centre de Prilly, du côté sud de la route de Cossonay, plus personne ne s'arrêtait que pour ... prendre le bus.

La Municipalité a souhaité marquer dignement le 100<sup>e</sup> anniversaire du Collège-Centre en rénovant de fond en comble la place du Centre en la rendant attractive et conviviale. C'est chose faite, chers habitantes et habitants ou gens de passage; vous pouvez dès lors vous asseoir soit en face d'une magnifique fontaine pour profiter de son bruit charmeur et de sa fraîcheur bienvenue, soit alors flâner dans les copeaux de bois à travers un parterre de fleurs et d'arbustes de toutes essences jusqu'au couvert dont le magnifique toit vous protégera d'éventuelles intempéries ou d'un soleil trop brûlant.



Dépêchez-vous d'investir nombreuses et nombreux ce nouveau lieu de rencontre. Vous vous créerez de nouvelles connaissances et surtout empêcherez par votre présence les actions de déprédation ou autres incivilités ... qui ont déjà commencé! Nous ne devons pas baisser les bras devant ces comportements inadmissibles et c'est tout ensemble que nous gagnerons contre celles et ceux qui ne respectent plus rien. Félicitations à tous les intervenants qui ont œuvré à la mise en

place et à la réussite de ce concept paysager, d'un rapport qualité-prix imbattable. Ferblantiers-couvreur, peintres, menuisiers, employés communaux des parcs et promenades, fontainiers, soyez chaleureusement remerciés de votre travail rapide et de qualité.

Et même si quelques problèmes techniques, agrémentés des dites incivilités, retardent actuellement le bon fonctionnement de cette nouvelle fontaine, n'hésitez pas, de jour comme de nuit, à « eauser » lui rendre visite!

*Alain Gillieron, Syndic*



## MANIFESTATIONS PUBLIQUES JUN 2009

### GRANDE SALLE :

<b>Vendredi 5</b>	Loto par abonnements
<b>Vendredi 19</b>	Loto par abonnements
<b>Jedi 25</b>	Tablée, repas communautaire, dès 11 h 30. Tombola spéciale.

### CASTELMONT :

<b>Lundi 22</b>	Séance du Conseil communal
-----------------	----------------------------

### PLACE DU MARCHÉ :

<b>Vendredi 26 et samedi 27</b>	Fête des écoles suivie de Fêtons Prilly sur le thème :
-------------------------------------	--



Détails du programme dans l'édition de juin.

Prochaine édition du *Prill'héraut* :  
Textes pour le 28 mai – Parution le 19 juin

## SERVICES COMMUNAUX

### Une petite mise au point sur le chantier du Château!



Non, le projet voté par le Conseil communal n'a pas changé...  
 Non, la Municipalité n'a pas laissé de manière inconsidérée démolir notre vénéré château communal. La Tour et la Maison bernoise seront rénovées dans les règles de l'art, alors que l'annexe, sans valeur historique, pouvait sans autre être « rayée de notre rétine ».  
 Oui, une nouvelle extension, moins haute que l'ancienne annexe et reliée à l'ancien bâtiment, sera construite en style moderne.  
 Oui, les terrains de pétanque restent opérationnels à la belle saison.  
 Oui, il est toujours d'actualité de dévier la route du Chasseur pour essayer de créer un Pré Bournoud sans voiture et comme un lieu de rencontre attractif.  
 Pour le surplus, la Municipalité reste à votre disposition... si le doute vous tenaille toujours!

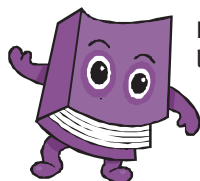
### LE PRINTEMPS EST LÀ, L'ÉTÉ ARRIVE ET... LES TONDEUSES SE RÉVEILLENT!

De manière à éviter de regrettables conflits de voisinage et autres regards noirs ou commentaires aigre-doux, nous rappelons à tous les heureux détenteurs de tondeuses à gazon que leur engin chéri est soumis à notre Règlement de police communal, qui stipule très clairement, à l'article 18 alinéa 3, que « **l'emploi à l'extérieur de tondeuses à gazon ou autres machines à moteur, n'est autorisé qu'entre 7 h 30 et 19 h 30, avec une interruption entre 12 h et 13 h 30** ».  
 Alors soit vous avez un gazon intérieur et vous n'êtes pas concerné par ce règlement 😊, soit ce n'est pas le cas et vous respectez ledit règlement... par égard pour vos chers et tendres voisins.  
 Merci d'avance!



### NOUVEL OUVRAGE DU LIVRE SUR PRILLY, TOME 2

#### Souscription lors de Fêtons Prilly!



Lors de la traditionnelle manifestation de Fêtons Prilly, le **samedi 27 juin prochain**, le public intéressé par le développement de notre Ville de 1930 à nos jours trouvera sur la place de fête des bulletins de souscription du tome 2 de l'histoire prillérane. La parution de ce livre est prévue le 1<sup>er</sup> septembre 2009!



### La bibliothèque communale : fermeture estivale

La bibliothèque communale sera **fermée** du vendredi 10 juillet à 18 h 30 au mardi 11 août à 15 h.

## DIVERS

### PROMENADES PRINTANIÈRES EN FORÊT :

#### les chiens doivent être tenus en laisse!



Après un hiver particulièrement rude pour la faune sauvage, la saison de mise bas des mammifères et d'éclosion des nichées d'oiseaux débute en forêt.

La truffe au vent, partir à la recherche des odeurs de la nature, courir au loin, puis revenir rejoindre son maître, c'est le grand plaisir de tout chien. Mais au printemps, les chiens ont tôt fait de repérer les mammifères nouveaux nés cachés dans les fourrés ou les oisillons.

**Laissés en liberté ou mal maîtrisés, les chiens causent chaque printemps de graves perturbations à la faune sauvage, pouvant aller jusqu'à la mort des jeunes animaux et oisillons.**

Les animaux sauvages ont eu des difficultés à survivre à un hiver long et froid. Il est ainsi essentiel de protéger leurs petits en évitant de s'en approcher, de les toucher ou de laisser son chien en liberté. La laisse est le seul moyen sûr d'empêcher le chien de perturber le développement des petits.

**C'est la raison pour laquelle, en forêt, les détenteurs de chiens sont invités à tenir en laisse leur compagnon à quatre pattes, du 1<sup>er</sup> mai au 15 juillet.**

*Bureau d'information et de communication  
de l'Etat de Vaud  
Service des forêts, de la faune et de la nature*

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Canicule

Une « petite chienne » en latin se traduit par « *Canicula* ». Quel rapport avec une période de chaleur? Et bien lorsque les Anciens voyaient apparaître en juin, quelques minutes avant le lever du soleil, l'étoile « Sirius » et sa constellation « la petite chienne » (que nous appelons aujourd'hui le Grand Chien), c'était pour eux le signe du début des grandes chaleurs d'été. D'où le nom « canicule » donné dès que bascule l'été des jours qui brûlent. De là à inciter tous les propriétaires d'appeler leur petite chienne « Canicule », c'est un pas que nous ne franchirons pas!

#### Draconien

Aux VII<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles avant J.-C., Dracon, Solon, Pisistrate et Clisthène donnèrent à Athènes une législation qui évita les nombreux règlements de comptes entre particuliers. Les lois les plus sévères furent ainsi imaginées par Dracon. Voilà pourquoi on qualifie un règlement rigoureux de « draconien » au point d'en devenir excessif. Cet édile grec devait peut-être avoir un voisin avec... une tondeuse à gazon (toute ressemblance avec...)!

**DIVERS**

**LA SANTÉ...**

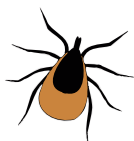
**c'est une affaire de tous 😊!**

En cas de maladie ou d'accident de faible ou moyenne gravité, il est judicieux d'appeler son médecin traitant. Si vous ne disposez pas d'un médecin traitant, le mieux est de prendre contact avec un médecin généraliste proche de votre domicile. Les coordonnées de tous les médecins vaudois sont consultables dans l'annuaire téléphonique ou sur le site [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch).

En cas de non-réponse de votre médecin traitant et si son répondeur téléphonique n'indique pas de médecin remplaçant, **le numéro 0848 133 133**, valable sur le territoire vaudois, répond 24 h / 24. Vous serez ainsi dirigé vers un médecin proche de chez vous. Ce numéro est valable également pour le médecin-dentiste de garde.

En cas d'urgence vitale qui nécessite une intervention immédiate, comme l'envoi d'une ambulance, par exemple, **composez le 144**.

**Les tiques**



**Virus et bactérie, protégez-vous!**

La tique est un parasite qui se nourrit de sang. En Suisse, il existe une dizaine d'espèces, dont la plus répandue est l'*Ixodes ricinus*. C'est elle que l'on retrouve le plus fréquemment sur l'homme et les mammifères. Elle vit généralement en forêt et en lisière de forêt. Elle devient plus rare au dessus de 1000 mètres d'altitude. La tique ne tombe pas des arbres mais vit au niveau du sol et de la végétation basse.

Le risque de piqûre est accru du printemps à l'automne.

**Comment se protéger?**

En portant des chaussures fermées et des vêtements couvrants et ajustés au niveau des jambes, des bras et du cou. Des vêtements de couleur claire permettent de mieux repérer les tiques. Après chaque promenade, examiner soigneusement les vêtements et votre peau, contrôler également le cuir chevelu, particulièrement chez les enfants.

**Que faire après une piqûre de tique?**

Retirer entièrement la tique!

Eviter d'appliquer tout produit tel qu'éther, alcool, etc. Cela risque de faire régurgiter la tique et d'accroître le risque d'infection.

Tirer la tique progressivement, au plus près de la peau. Utiliser des pinces fines.

Toujours désinfecter à l'alcool le point de piqûre après arrachage.

**Quelles sont les maladies transmises par les tiques?**

Certaines variétés de tiques peuvent provoquer des maladies graves, telles que « l'encéphalite à tiques » et la « borréliose ou maladie de lyme ». Les foyers naturels connus (régions d'endémie) sont très diversement répartis en Suisse; le canton de Vaud est modérément touché.

La vaccination contre l'encéphalite à tiques offre une excellente protection; renseignez-vous auprès de votre médecin!

*Si vous voulez en savoir davantage, notamment sur les maladies précitées, quelques brochures sont à votre disposition au Secrétariat municipal, à l'Office de la population ou aux Services sociaux. Vous pouvez également consulter le site Internet [www.sanimedia.ch](http://www.sanimedia.ch).*

**MALLEY LUMIÈRES - CINÉTOILE**

**ACTUALITÉ CINÉMA :**

**La nuit au musée 2**

Quoi de plus captivant que de se promener dans les musées, de se trouver en prise directe avec l'histoire, les artistes et personnages célèbres, ainsi que de partager le mode de vie et le quotidien de celles et ceux qui ont peuplé cette planète avant nous? Mais lorsque la magie s'en mêle et que les vivants de maintenant doivent livrer de terribles batailles contre des forces terribles qui prennent vie la nuit... dans les musées, la situation n'est plus la même! C'est ce que vont expérimenter le gardien employé par la célèbre institution Smithsonian, Larry, et ses potes qui ne sont autres que le Président Roosevelt, Attila, T-Rex, le Romain Octavius et Jedediah le cowboy, lorsqu'ils devront faire face, en pleine nuit, à des expositions et animations que deviennent vivantes, parmi lesquelles... les tablettes des pharaons... y compris celle du maléfique pharaon Kahmunrah. Mais n'oublions pas non plus le réveil magique d'Al Capone, Ivan le Terrible et de Napoléon! Que d'aventures en perspective et de courses poursuites dans les salles géantes des musées! Indépendamment des scènes d'action, la production de ce deuxième épisode de *La nuit des musées* nous annonce que le héros, Larry (incarné par Ben Stiller), va vivre une étrange histoire de cœur. Et le comédien de souligner: « Je me sentais un peu seul dans le premier film parce que c'était Larry contre les créatures du musée. Mais cette fois, Larry a quelqu'un avec qui courir dans les allées du Smithsonian et cela a rendu la chose beaucoup plus excitante pour moi. » Outre Ben Stiller, Owen Wilson (Jedediah), Steve Coogan (Octavius), Robin Williams (Theodore Roosevelt), Mizuo Peck (Sacagawea), Patrick Gallagher (Attila), Ricky Gervais (McPhee), Dick Van Dyke (Cecil) et le singe Dexter font également leur retour dans *La Nuit au musée 2*.

Armande Reymond

**Notre concours!**

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles Cinétoile à Malley Lumières/Prilly en répondant à la question suivante:

**Citez-nous le nom du gardien du musée...**

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au **lundi 8 juin 2009**:

- par **carte postale** à l'adresse suivante: **Secrétariat municipal, case postale 96, 1008 Prilly**
- ou par **e-mail** à l'adresse suivante: **greffe@prilly.ch**

N'oubliez surtout pas de mentionner vos nom, prénom et adresse complète afin que nous puissions vous envoyer votre invitation. Il ne sera pas échangé de correspondance.

**Pourquoi payer + cher?**

**13 Frs**

enfants, étudiants, apprentis, chômeurs, avs/ai

**cinétoile**

4 heures de parking 3 frs [www.cinetoile.ch](http://www.cinetoile.ch)

## GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de l'Association paroissiale catholique du Bon Pasteur

**Mercredi 3 juin 2009 à 20h, en la salle sous l'église.**

Venez nombreux faire le bilan des activités de l'année 2008 et prendre position sur les différents points de l'ordre du jour; vous pourrez ainsi vous renseigner sur la situation actuelle et influencer l'avenir de la vie paroissiale au cœur de la cité.

Bienvenue donc à toutes et à tous à notre rencontre qui sera suivie du verre de l'amitié.

*Pour le Conseil de Paroisse:  
Guy Pignat, président*



Il y a un peu plus d'une année, les sociétés de Bussigny, Crissier, Lonay, Prilly et Renens ont décidé de regrouper leurs forces pour mettre sur pied la **fête cantonale de gymnastique jeunesse**.

Cette grande manifestation se déroulera  
**les 20 et 21 juin 2009**  
sur le site du **Centre sportif de Dorigny**

Le samedi sera consacré aux finales vaudoises en individuel d'athlétisme, d'agrès et de gymnastique. **Les concours débiteront à 8h.** Le dimanche nous accueillerons les concours de société ainsi que la gymnastique enfantine et parents-enfants. Dans le cadre du 40<sup>e</sup> anniversaire du groupe parents-enfants, une production sera présentée lors de la cérémonie de clôture. Nous pourrions également assister à la finale de la course estafette-navette 7-10 ans et 11-16 ans. Nul doute que cette fête sera riche en émotions. Nous espérons que cette jeunesse gardera en mémoire de merveilleux souvenirs de ces journées.

Vous trouverez régulièrement des informations sur notre site internet: [www.festigym09.ch](http://www.festigym09.ch)

Le Comité d'organisation et tous les bénévoles se réjouissent de vous accueillir à Dorigny.

*Pour le Comité d'organisation  
Sonia Barbosa*



**Denta Brice, Nouveau Centre Dentaire de Prilly, vient d'ouvrir ses portes.**

Le centre offre des soins de qualité et favorise la prévention et l'hygiène à un tarif abordable. Situé dans le Centre Commercial COOP, Denta Brice est accessible par le parking « Pré Bournoud » (parking offert). **Ouvert 7/7**, les patients sont accueillis avec ou sans rendez-vous **la semaine de 7h à 21h**, **le samedi de 12h à 18h** et **le dimanche de 15h à 18h**.

**Pour les soins, l'hygiène et les urgences, ☎ 021 624 66 66.**



### Mineurs voyageant sans leur représentant légal

Les enfants mineurs voyageant seuls ou accompagnés d'une autre personne que leur représentant légal **doivent être au bénéfice d'une autorisation parentale**, établie devant le Juge de Paix ou un notaire, et légalisée par la Chancellerie d'Etat.

Cette attestation ne remplace pas un document d'identité valide (passeport ou carte d'identité). Les passeports des parents sur lesquels figurent les enfants ne sont valables qu'en présence de leur titulaire.

#### Adresse utile:

Justice de Paix du district de Lausanne  
Côtes-de-Montbenon 8, 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 10 60



Dès le 3 août 2009, **nouveau point de vente à Prilly à la Rte des Flumeaux 6**

**Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud**  
Siège à Echallens  
Agences à Froideville et au Mont-sur-Lausanne

**RAIFFEISEN**



**Airport Shuttle Express**

**!!NOUVEAU!!**

Airport Shuttle Express propose un service de navette rapide et fiable pour effectuer vos transferts de Lausanne et environs (domicile, hôtel, ...) pour l'aéroport de Genève.

**Pour seulement CHF 49.- par personne**

Pour plus d'infos, visitez notre site :

**[www.navette.ch](http://www.navette.ch)**

ou

**Contactez-nous au :**

**021 311 66 66**

Avenue de-la-Harpe 25, 1007 Lausanne  
contact@navette.ch – [www.navette.ch](http://www.navette.ch)